

1. *Débitrice*: **CCP CENTRE CONSTRUCTION PULLY SARL**, Lavaux 77, **1009 Pully**
2. *Sursis concordataire prolongé le*: 07.11.2006
3. *Sursis concordataire prolongé jusqu'au*: 09.07.2007
4. *Remarques*: LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE
sursis concordataire 293 LP
A vous tiers intéressés,
Par décision du 7 novembre 2006, communiquée le 13 novembre 2006, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prolongé au 9 juillet 2007 le sursis concordataire, et la suspension des poursuites, accordés à la société CCP CENTRE CONSTRUCTION PULLY SARL, Jean-Cl. BEARD, ass.-gérant Lavaux 77, 1009 Pully, ainsi que le mandat du commissaire Jean-Claude CHAIGNAT, 1055 Froideville.
Une prochaine audience est d'ores et déjà fixée au jeudi 12 juillet 2007, à 10:30 heures.
Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne
(00197953)